

Conditions générales

Article 1: Prix et paiement

1.1 Tous nos prix sont affichés en Euro.

1.2 Nos factures sont payables au plus tard 30 jours à partir de la date de facturation sauf stipulation ou accord écrit préalablement.

1.3 Toute réclamation relative à la facture doit être adressée par mail ou par écrit (cachet de la poste faisant foi) au siège social de Jbs Solutions au plus tard dans les 8 jours calendrier à partir de la réception de celle-ci.

1.4 Toute facture impayée à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure, un intérêt de retard de 1% de retard par mois et sera, en outre, majorée de plein droit et sans mise en demeure, d'une indemnité forfaitaire de 15% du montant resté impayé à titre de dommages et intérêts, avec un minimum de 100€.

1.5 Le défaut de paiement d'une facture à son échéance rendra exigibles toutes les autres factures adressées au client et nous autorise à suspendre toutes nos prestations et livraisons ultérieures au client.

1.6 Aucune facture ne sera suspendue par sa réclamation.

1.7 Les envois de toutes nos factures et rappels de factures sont automatisés. Le client est donc seul responsable de la réception d'un rappel pour non-paiement.

Article 2 : Agréation

2.1 La marchandise livrée sera vérifiée lors de sa réception et les remarques éventuelles seront immédiatement annoncées par écrit.

2.2 Les marchandises seront agréées dans les 5 jours calendrier au plus tard à partir de la réception de celles-ci.

2.3 Tout retour de marchandises devra faire l'objet d'un accord préalable entre le client et Jbs Solutions.

2.4 Tout dégât porté au matériel de Jbs Solutions, dont la présence sur chantier est à la demande du client, sera facturé au prix neuf du marché.

Article 3 : Langue et droit applicable aux tribunaux compétents

3.1 La langue applicable aux relations contractuelles entre le client et Jbs Solutions est le français.

3.2 Nos contrats sont régis par le droit belge. Tout litige directement ou indirectement relatif à nos relations contractuelles sera exclusivement de la compétence des Cours et Tribunaux de Liège (Belgique).